



Plan de Relance des Vignobles d'Occitanie

La Région accompagne la relance de votre entreprise viti-vinicole



Un plan collectif ambitieux pour relancer la viticulture d'Occitanie

Une Ambition collective

- ✓ impulser la reconquête, par les entreprises vitivinicoles d'Occitanie, des marchés en France et à l'international
- ✓ pérenniser les entreprises et les emplois
- ✓ redynamiser les ventes et favoriser le développement local des activités .

Un Plan de Relance inédit en France de 14 M€ dont 7 M€ déployé sur 18 mois par la Région.

Un Plan porté par la Région et son agence économique AD'OCC, les interprofessions, la Chambre Régionale d'Agriculture, l'IRQUALIM et les fédérations de métiers : vignerons coopérateurs, vignerons indépendants et metteurs en marché.

80% du plan de Relance orienté vers des aides directes aux entreprises avec **la création du « Contrat Relance Viti»**



Accompagner les actions de promotion et de communication des entreprises de la filière vinicole d'Occitanie.



La Région accompagne la relance des entreprises vitivinicoles 2020-2021

**ZOOM SUR LE CONTRAT RELANCE VITI : Axe 1
du plan de relance**

Dispositif Contrat Relance Viti

Création d'un outil pour accompagner les entreprises viticoles dans un objectif de redynamisation des ventes et promotion des vins



Entreprises viti-vinicoles de la région :

Vignerons indépendants,
Caves coopératives, négoce

Une enveloppe de 5,5 M€

dont 25% orientée vers les petites entreprises (<2M€ de CA)

- **Priorisation des dossiers :**
Favoriser la contractualisation pluriannuelle et la transition agro-écologique au sein de la filière



Financement à 50 % d'actions de promotion et communication
Jusqu'à 200 K€ d'aide par entreprise

Marché local, national et export
Tout circuits de commercialisation *Grande Distribution, GMS, Restauration, cavistes, vente directe ou e-commerce*



Participer à un effort collectif de promotion des vins

Affichage d'un message collectif, créé par la Région pour le plan de relance

#VignoblesOccitanie

- Une mise en œuvre opérationnelle avec les interprofessions viticoles par une pré-qualification des dossiers



La Région accompagne la relance des entreprises vitivinicoles 2020-2021

ZOOM SUR : Axe 2 du plan de relance

**Actions collectives portées par les
interprofessions**



Axe 2 : Actions collectives portées par les interprofessions

Suite à un travail effectué avec l'ensemble des acteurs de la filière :



PLUSIEURS PROPOSITIONS D' ACTIONS DE RELANCE A MENER COLLECTIVEMENT DEGAGEES PAR LES INTEPROFESSIONS, en réponse à la crise sanitaire.



ACTIONS NOUVELLES ET SUPPLEMENTAIRES FINANCEES A PARITE PAR LA REGION ET LES INTEPROFESSIONS



Suite au comité de coordination du 02 juillet, l'axe 2 du plan de relance est **actuellement en cours de construction** et **fait l'objet de nouvelles modifications de la part des interprofessions.**



Compte-tenu des contraintes budgétaires des Interprofessions, **mobilisation dans un premier temps de 25 % de l'enveloppe, soit 250 000 € au total.**



La Région accompagne la relance des entreprises vitivinicoles 2020-2021

ZOOM SUR : Axe 3 du plan de relance

Actions Occitanie portées par la Région



Axe 3 : Actions Occitanie portées par la Région

ACTIONS FORTES ET COLLECTIVES SOUS LA BANNIERE OCCITANIE : CAMPAGNE DE COMMUNICATION CO-CONSTRUITE ENTRE LES INTERPROFESSIONS ET LA REGION AUTOUR DES VINS D'OCCITANIE

❖ La Région Occitanie / Ad'Occ maître d'ouvrage

- ➔ Approche partenariale de la construction du plan de communication
- ➔ Agence de communication Région

❖ Une campagne MILITANTE, COLLECTIVE et PERCUTANTE : « LE VIN C'EST MIEUX EN V.O »

- ➔ Campagne déclinée du 20 septembre au 05 octobre sur l'ensemble du territoire régional
- ➔ Campagne générique déclinable par les interprofessions et les entreprises selon les cibles et les zones géographiques, dans le cadre des axes I et II du Plan de relance (outils techniques déclinables mis à disposition par la Région)



OBJECTIF DE DECLINAISON DE LA CAMPAGNE EN LOCAL, EN RESTANT DANS UNE COHERENCE GLOBALE DE VALORISATION DES IGP ET AOP DE CHACUN DES BASSINS DE PRODUCTIONS



La Région accompagne la relance des entreprises viti- vinicoles 2020-2021

**Plan de Relance Régional pour l'emploi
Panorama des dispositifs d'accompagnement
pour la viticulture**

QUATRE DISPOSITIFS pour relancer les entreprises viticoles et renforcer leur compétitivité

<p>PASS RELANCE PME Agro-viti > entreprises Agri-valorisation > exploitations Agri-tourisme > entreprises et exploitations</p>	<p>Accompagner la relance des PME sur leurs besoins à court terme</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Stratégie commerciale des entreprises et exploitations viticoles✓ projets oenotouristiques <p>➤ Jusqu'à 60 000 € d'aide ➤ Dépôts des dossiers du 1^{er} août au 31 déc. 2020</p>
<p>CONTRAT AGRO-VITI STRATEGIQUE Entreprises</p>	<p>Accompagner les projets structurants dans le cadre d'un projet stratégique global sur 2-3 ans</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Stratégie commerciale des entreprises✓ Renforcer la structuration RH – recrutements <p>➤ Jusqu'à 650 000 € d'aide sous forme de subvention et/ou d'avances remboursables</p>
<p>CONTRAT AGRITOURISME Exploitations et entreprises</p>	<p>Accompagner les projets structurants dans le cadre d'un projet stratégique global sur 2-3 ans</p> <ul style="list-style-type: none">✓ projets oenotouristiques <p>➤ Jusqu'à 200 000 € d'aide</p>
<p>CONTRAT RELANCE VITI Exploitations et entreprises</p>	<p>Accompagner des actions de promotion et communication portées par les entreprises régionales dans une approche collective de promotion des vins d'Occitanie</p> <p>➤ Jusqu'à 200 000 € d'aide ➤ Dépôts des dossiers du 1^{er} août au 31 Oct. 2020 puis du 1^{er} janvier au 31 mars 2021</p>